

Favoriser le développement du compostage individuel

Favoriser le développement du compostage individuel

Une campagne d'information lancée cette année par la FRAPNA Isère

Pourquoi une campagne d'information sur le compostage individuel ?

Les déchets organiques dans les ordures ménagères posent de nombreux problèmes dans les décharges (dégagement de méthane, jus acides provoquant des réactions chimiques ou lixiviats polluants...) et dans les incinérateurs (abaissement des températures, augmentation des dioxines...). Ils représentent 29 % du poids des ordures ménagères : c'est la part la plus importante après les recyclables.

En écartant les déchets fermentescibles des déchets ménagers, il est possible de diminuer d'un tiers la quantité d'ordures ménagères résiduelles. Le compostage domestique représente donc un enjeu important de la réduction des déchets.

Par ailleurs, les matières organiques, une fois valorisées, améliorent la teneur des sols en humus. Ces techniques de recyclage sont employées par de nombreux jardiniers, notamment en jardinage biologique et en agriculture.

Enfin, même si deux expériences de collectes sélectives dans notre département améliorent le tri des déchets verts et permettent de les valoriser, chaque fois que cela est possible, il est important de favoriser le compostage individuel.

Il évite notamment les transports et les coûts supplémentaires liés à la collecte et au traitement.

21 septembre 2005 : Madame Nelly OLIN, Ministre de l'écologie et du développement durable, présente en Conseil des Ministres une relance de la politique déchets avec un message de mobilisation en faveur de la réduction de la production de déchets. Parmi les actions proposées figurent la promotion et le développement du compostage domestique, via un plan national de soutien au compostage domestique élaboré par l'ADEME et lancé le 27 novembre 2006 par le Ministère.

L'initiative nationale existe donc, la FRAPNA Isère se propose de relayer cette initiative, en partenariat avec le Conseil général, dans le département de l'Isère, par des actions de sensibilisation auprès des habitants et des techniciens. Cette action accompagnera un des objectifs prioritaires pressentis dans le nouveau plan départemental d'élimination des déchets.

Quelles actions pour 2007 ?

Création et envoi d'un courrier d'information qui sera envoyé à l'automne 2007 aux 533 communes de l'Isère et à la trentaine de collectivités compétentes pour le traitement des déchets, aux associations adhérentes de la FRAPNA et au Conseil général de l'Isère.

Actions concrètes de sensibilisation :

des actions d'information du grand public (ateliers pratiques, informations sur stand). Les ateliers pratiques « comment faire son compost ? » auront lieu le 20 octobre et le 11 novembre 2007, l'après-midi.

des sessions de formation de bénévoles volontaires et d'animateurs des associations adhérentes à la FRAPNA pour qu'ils deviennent à leur tour des personnes relais en matière de compostage : elles auront lieu le 20 octobre et le 11 novembre 2007, en matinée.

un appui technique, à la demande des municipalités qui le souhaitent, sur la sensibilisation des habitants au compostage.

Documents téléchargeables (Pdf)

[Les trois règles d'or du compostage \(108 Ko\)](#)

[On a tous intérêt à composter \(40 Ko\)](#)